

LIMEEI

Laboratoire Inté
les Mutations des Espac
et Politiqu

AXES DE RECHERCHE

Axe 1 - Espaces économiques et nouveaux paradigmes de la croissance

Développement local – Ancrage territorial – Activités économiques – Désindustrialisation / Réindustrialisation – Flux – Mondialisation / Démondialisation – Ressources – Industrie touristique.

Cet axe s'intéressera au triptyque : territoires, processus productifs et mondialisation. L'analyse de ces transformations se fera dans un contexte mondialisé, en lien avec les formes de gouvernance associées et en mobilisant des échelles d'analyse variées, notamment mondiale et locale. Il s'agira de prendre en compte la mise en concurrence de plus en plus directe des acteurs et des territoires (changements d'affectation et de valeurs des sols, urbanisation, pression commerciale sur les terres, agglomération industrielle, mobilité des marchandises).

La production industrielle sera interrogée à travers la (dé)mondialisation, processus de fermeture qui se dessine depuis les années 2007-2008. Il s'agira de réfléchir aux mutations qui témoignent d'une nouvelle organisation de l'économie mondiale (réindustrialisation, relocalisation, circuit court, économie circulaire).

La question des processus productifs sera également analysée du point de vue des

mutations environnementales. Les modes de production et de consommation des biens et services constituent un facteur majeur de la dégradation de l'environnement et du changement des conditions climatiques. Le modèle de développement dont les entreprises sont porteuses (le profit maximum en un minimum de temps) se trouve désormais interpellé, voire remis en cause par les impératifs du développement durable, qui ne peut s'accommoder par définition que du temps long. Dès lors, peut-on concilier croissance économique et lutte contre les changements climatiques ? Comment gérer l'évolution des phénomènes climatiques en s'adaptant localement ? Quels pourraient être les axes stratégiques d'adaptation et les réponses envisageables ? Compte tenu des impacts environnementaux de plus en plus décriés et du rôle prépondérant des industries dans le réchauffement climatique, l'enjeu porte de plus en plus sur des modalités de production induisant des impacts moindres (relocalisation, régionalisation de la production, économie circulaire, circuits plus courts par exemple) mais aussi sectorielles (éolien, hydrolien, solaire, industrie verte, entre autres), ainsi que sur la question du recyclage et la transition écologique.

Le territoire, plutôt qu'un simple cadre passif dans lequel s'inscrivent des processus généraux (processus économiques et politiques, processus environnementaux et climatiques), sera appréhendé comme un objet central hébergeant des systèmes eux-mêmes agissants. Si l'entrée territoriale est privilégiée, les objets d'études seront également analysés dans leurs liens avec les acteurs dans toute leur diversité (entreprises, collectivités, société civile) et situés à toutes les échelles, du local au global. La multiplicité, la combinaison des échelles d'analyse et de compréhension et l'approche comparée structureront notre démarche.

Axe 2 - Espaces politiques et enjeux de pouvoir

Mobilités – Frontières – Migrations – Enjeux de pouvoir – Citoyenneté – Identités – Représentations – Nationalismes – Régionalisation — Coopération - Télédétection géopolitique

Ce deuxième axe se concentrera sur les réflexions à petite, moyenne et grande échelles des transformations de l'espace géographique, considéré en tant que système de relations et produit social organisé qui incorpore les mémoires et les acteurs. Cet espace est en mutation continue et sera étudié dans sa déclinaison politique. L'espace politique sera donc considéré en tant que cadre et enjeu des dynamiques territoriales qui seront étudiées. Face aux multiples enjeux de la (dé)mondialisation, cet axe concentrera ses recherches notamment sur certaines discontinuités – ruptures physiques ou socio-économiques dans l'espace – comme par exemple les migrations, les régionalismes, les mutations des identités spatiales et sur la façon dont le politique réagit à ces

discontinuités en en créant d'autres (cloisonnements frontaliers, nationalismes, enjeux de pouvoir).

Les méthodologies utilisées sont multiples : les méthodes classiques des sciences sociales (outils qualitatifs et quantitatifs) ; les procédures propres à la discipline géographique (terrains d'observation du territoire, outils de transformation dimensionnelle de la surface terrestre : cartes, cartes mentales, schémas, croquis, analyse paysagère) ; des dispositifs de réflexion très utilisés dans l'étude de l'espace politique comme l'analyse des représentations ; et pour finir des méthodologies hétérodoxes pour l'étude de l'espace politique, comme la modélisation spatiale, les visual studies, la photo-interprétation et le traitement d'images satellites.

L'analyse multiscalaire est privilégiée. Une lecture relative avec une recherche de facteurs exogènes permettra donc de déchiffrer les dynamiques dites de petite échelle. Les terrains de recherche des membres du laboratoire qui inscrivent leurs travaux dans cet axe sont l'Asie centrale surtout dans sa partie post-soviétique (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan), la région du Sahel et l'océan Indien (Île Maurice, Inde).

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement, thèmes centraux pour l'Observatoire de Versailles Saint Quentin en Yvelines, impactent également l'espace politique et soulèvent aussi des enjeux géopolitiques. Malgré l'inexistence d'un statut de réfugié climatique prévu par le droit international, les Nations Unies plaident pour la création d'un statut officiel auprès des acteurs nationaux ou régionaux. Selon le Conseil Norvégien des Réfugiés, entre 2008 et 2016, 25 millions de personnes se sont déplacées en raison de la dégradation de leur territoire ; ces personnes pourraient être considérées comme des réfugiés environnementaux. Ces mouvements de population peuvent impacter aussi le statu quo frontalier entre les acteurs étatiques, en provoquant, par exemple, des conflits pour l'accès aux ressources. Comment analyser l'impact de ces phénomènes environnementaux sur les flux internationaux de population ? Comment décrypter les évolutions des espaces frontaliers ? Les questionnements sur le changement climatique s'entrecroisent avec les problématiques supra citées de l'espace politique et des réflexions notamment autour de climat et migrations.

Axe 3 - Territoires, changement climatique et transition écologique

Réchauffement climatique – Reterritorialisation – Politiques publiques locales – Partenariats territoriaux – Justice spatiale – Villes et campagnes – Aménagement du territoire – Adaptation changement climatique.

Face à l'urgence climatique, la transition écologique et énergétique, dont les pouvoirs publics font état depuis une dizaine d'années et dont la mise en œuvre est à peine amorcée, n'est plus opératoire. La question qui se pose, dès lors, n'est plus celle d'une transition vers un modèle de société nous permettant de lutter contre le changement climatique mais de notre adaptation à un phénomène irrémédiable dont les conséquences impacteront fortement les territoires. Ce sont donc les effets du changement climatique sur les territoires qu'il s'agira d'explorer. Le changement climatique bouleverse l'appréhension des territoires comme espaces économiques et politiques, impacte la mondialisation, elle-même processus de déterritorialisation. Quels nouveaux territoires économiques et politiques émergeraient donc d'une remise en cause de la mondialisation ? Comment penser d'ores et déjà la déterritorialisation et la reterritorialisation ? Comment penser aussi, très concrètement, cette reterritorialisation ? Il pourrait être pris exemple de l'agriculture, le réchauffement climatique ayant des conséquences évidentes sur l'espace mondialisé de la production agricole, amenant à une reterritorialisation de cette même production agricole comme à la question centrale de notre autonomie alimentaire. Comment penser encore la redistribution de la richesse et de la pauvreté dans les territoires ? Comment penser également l'interdépendance entre les territoires, dont la contradiction avec le phénomène de reterritorialisation ne serait qu'apparente ? Quelle place finalement aussi pour un nouvel aménagement du territoire, à l'écoute des conséquences prévisibles du réchauffement climatique ?